

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 27 MAI 2021 À 18 H 00.**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept mai à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son maire, Monsieur Olivier COLIN.

Présents :

Olivier COLIN, Maire,

Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoint au Maire,
Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Elisabeth LEGRAND, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Joanna DE KERGORLAY, Fabien DUPONT, Céline VOISIN et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.

Absents excusés :

Catherine POULAIN : pouvoir donné à Elisabeth LEGRAND

Patrick BARBA : pouvoir donné à Olivier HOMOLLE

Christian MASSON : pouvoir à Fabien DUPONT

Antoine ARIF : pouvoir donné à Patrick BLOSSE

Didier FRAGASSI : pouvoir donné à Olivier COLIN

Assistait :

Nathalie VASSALIÈRE, Directrice Générale des Services

1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE ET D'UN SECRÉTAIRE AUXILIAIRE.

Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL DU 28 AVRIL 2021.

Rapporteur : Olivier COLIN

Monsieur le Maire soumet à approbation le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 28 avril 2021, lequel est approuvé à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DE LA 1ERE PHASE DU PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT.

D21-55

Rapporteurs : Olivier COLIN, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS

Intervention d'Olivier COLIN :

« Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,
Chères Houlgataises, Chers Houlgatais,

Nous sommes aujourd'hui le 27 mai : cela fait très exactement 1 an que notre nouvelle équipe a officiellement pris ses fonctions à Houlgate.

Toute cette période COVID est très compliquée depuis 1 an, pour nous-mêmes pour travailler en interne bien sûr, comme pour chacune et chacun d'entre vous dans la vie de tous les jours. Mais surtout cette période est très compliquée pour pouvoir, comme nous nous y étions engagés auprès de vous tous, vous présenter, au fur et à mesure de nos réflexions, les grandes stratégies que nous mettions au point pour Houlgate, pour pouvoir en discuter avec vous, recueillir vos avis et vos suggestions, afin d'aboutir au final à la meilleure solution pour nous tous et pour Houlgate.

La réunion d'aujourd'hui va dans ce sens, sur un sujet vaste et complexe qui nous touche tous – la Circulation -, et notre Conseil Municipal d'aujourd'hui a justement pour vocation de présenter de façon ouverte à toutes les Houlgataises et à tous les Houlgatais, nos réflexions actuelles sur le Plan de Circulation, ainsi que les quelques premières décisions que nous voulons prendre pour améliorer dès cette saison d'été 2021 certains points.

Nous avons choisi donc de vous présenter aujourd'hui les premiers éléments du plan de circulation, mais sachez que j'aimerais mieux utiliser le mot de « Plan mobilité », qui correspond mieux, car il regroupe l'ensemble des aspects à prendre en compte : le déplacement des piétons - adultes, enfants, poussettes, personnes à mobilité réduite -, les vélos, les automobiles et tous les engins motorisés, mais aussi le stationnement, les accès, et les sens de circulation des rues, les limitations de vitesse, et sans oublier bien évidemment toutes les questions de sécurité correspondantes.

Il s'agit aujourd'hui, vous l'avez compris, d'une première présentation, qui sera suivie d'autres réunions après l'été, et j'espère que nous pourrons alors organiser les réunions de quartier telles que nous les souhaitons, avec de vrais échanges et un dialogue ouvert à toutes et à tous. Mais aujourd'hui, il nous faut prendre plusieurs décisions avant le début de la saison.

Je voudrais introduire brièvement le sujet, avant de passer la parole à Laurent Laemlé et Annie Dubos qui ont travaillé ces derniers mois de façon approfondie avec Nathalie Vassalière et Nicolas Granger, et avec l'aide d'un cabinet extérieur spécialisé dans ces domaines, le cabinet Ingé-Infra. Laurent et Annie vous détailleront après ma brève introduction ces premiers éléments de notre Plan de Mobilités.

Pour arriver à Houlgate ou pour quitter Houlgate, vous avez 5 axes.

La 513 avec 2 côtés - Dives/Mer et Auberville -, la route de la Vallée (côté Gonnevillle/Mer), la route de la Corniche (côté Auberville de nouveau), et enfin la route de Caumont.

La circulation sur ces 5 axes est très importante pour nous tous, et pour la sécurité de tous, et nous sommes en cours de discussion avec le Département pour y réduire les vitesses et trouver les meilleures solutions, y compris pour les piétons et les vélos, et y compris au niveau des intersections. Ces sujets sont en cours d'étude, et nous ne pourrons donc en discuter avec vous tous qu'après l'été.

Juste quelques points importants liés à ce sujet : le Plan vélo passera provisoirement par la route de la Corniche. Et pour cela, le Département envisage d'apaiser la circulation sur cet axe. En 2022, il réalisera la continuité entre Dives/Mer et Auberville en traversant Houlgate et en sécurisant ainsi la circulation jusqu'au chemin des Egrillards.

Les éléments de notre plan mobilité que nous allons vous présenter aujourd'hui, seront mis en place dès début ou mi-juin, mais il est important de noter que notre plan est clairement expérimental, pour cette période estivale, sur juillet, août, et septembre, et que nous le reverrons après l'été pour éventuellement l'adapter ou l'amender. Du 20 septembre au 20 octobre, nous espérons pouvoir tenir les 3 réunions publiques de quartier, pour vous entendre et pour pouvoir l'améliorer en fonction de vos réactions, de vos suggestions.

Il y a 3 types de mesure aujourd'hui que nous souhaitons mettre en œuvre dès maintenant, et qui concernent :

- * la vitesse
- * le sens de déplacement
- * le stationnement.

1. La vitesse d'abord, avec une cohérence pour notre commune : 30 km/h dans tout le centre-ville.
La sécurité de tous, et notamment des enfants, doit être une priorité absolue. Vous devez pouvoir traverser une rue en toute sécurité.
2. Le sens de déplacement : la mise en place, pour certaines rues, de « sens uniques », permettant ainsi de faciliter également le stationnement.
Et une modification du sens de circulation pour 1 rue par rapport au sens actuel. .
3. Le Stationnement : le principe que nous souhaitons maintenir est la gratuité du stationnement à Houlgate, c'est un élément qui est très apprécié de tous et qui procède de l'attractivité de Houlgate, et nous souhaitons le maintenir partout.
Du coup, cela veut dire un stationnement libre dans la très grande majorité des rues, et un stationnement zone bleue dans les rues commerçantes, avec une durée de 40 minutes en général, et quelques places dépose-20-minutes ou arrêt 20 minutes, ce qui devrait permettre une meilleure rotation des véhicules, et surtout favoriser le commerce.
Le corollaire de cette grande liberté, c'est que nous ferons le nécessaire pour faire respecter les durées de stationnement zone bleue.

Par ailleurs, dans ce même chapitre du Stationnement, nous allons lancer dès à présent les études pour la zone située directement devant l'école, rue Georges Landry, car nous tenons absolument à ce que cette zone soit très sécurisée lorsque les parents déposent et/ou viennent rechercher leurs enfants.

Mais je le redis, ce sont des décisions pour la saison 2021 qui vient, et il n'y a rien de définitif. Nous faisons une expérience grandeur nature avec la volonté d'amélioration.

Je n'ai pas peur de dire qu'il est possible que nous nous soyons trompés. Si c'est le cas, nous reverrons cela tout simplement en septembre ou octobre, ou même avant si nécessaire : la volonté, notre volonté dans ce ou ces cas-là : agir rapidement pour compenser favorablement.

Désolé de cette introduction un peu longue.

Je laisse maintenant la parole à Laurent et à Annie, qui vont vous présenter cela en détail ».

Laurent LAEMLÉ présente aux membres du conseil municipal le projet de « plan de mobilité » élaboré en partenariat avec le cabinet ingé-infra suite à l'étude réalisée sur la circulation et le stationnement à HOULGATE. Il confirme les propos d'Olivier COLIN, à savoir que le projet de plan de mobilité est une étude « grandeur nature » et que celui-ci pourra évoluer, changer, en fonction du retour d'expérience qui sera fait après la saison. Des réunions publiques seront organisées par quartier à l'automne 2021.

Laurent LAEMLÉ présente :

- Le plan général d'implantation et postes de comptages ;
- La liste des remarques des riverains prises en compte ;
- L'analyse du stationnement et du temps nécessaire pour un piéton pour se rendre au centre-ville ;
- L'analyse du stationnement et du temps nécessaire pour un piéton pour se rendre à la plage côté temple ;
- Les vitesses actuelles autorisées sur les axes étudiés ;
- Les vitesses maximales prévues sur ces mêmes axes étudiés ;
- Le plan de circulation modifié ;
- La zone bleue modifiée ;
- Les zones de dépose ;
- Le projet en cours d'étude avec le Département : rond-point boulevard des Belges ;
- L'aménagement de sécurité devant l'école Georges Boulot ;
- La création de places de stationnement Avenue Georges Landry ;
- Les projets 2022 : Rue Guislain de Favières ; route de la vallée / CSN ; réaménagement Rue Sébastien de Neufville ; Rue de Caumont.

Patrick BLOSSE rappelle qu'il avait été demandé lors de la réunion du conseil en commission d'étudier la possibilité d'installer des radars pédagogiques, ceux-ci permettant de réduire significativement la vitesse.

Olivier COLIN répond que cela est envisageable Route de la Vallée, Rue du Stade et Route de la Corniche.

A titre très exceptionnel, compte-tenu de l'importance du sujet abordé et en raison de la situation sanitaire qui ne permet pas l'organisation de réunions publiques, Olivier COLIN a décidé de répondre aux quelques questions postées en direct sur les réseaux sociaux.

Des personnes sur les réseaux sociaux déclarent que la vitesse qui est trop importante Route de Trouville.

Olivier COLIN informe qu'il y aura bientôt un large trottoir sur cette voie avec l'aménagement du plan vélo. Cela devrait naturellement réduire la vitesse et apaiser la situation. Ce projet est prévu pour 2022.

Sur les réseaux sociaux, une personne demande quel sera le sens de circulation Boulevard Jacques LANDRY.

Laurent LAEMLÉ répond que cette voie, initialement en double sens, devrait passer en sens unique dans la section située entre le rond-point des Bequettes et la Rue des fleurs.
Mais le problème de circulation des bus doit être réglé.

Olivier COLIN informe qu'une réflexion sera engagée avec les riverains afin que les bus ne stationnent plus Parking de la petite vitesse.

Laurent LAEMLÉ rappelle qu'un projet de piste cyclable est à l'étude Route de la Vallée en direction du golf, en partenariat avec NCPA. L'aménagement devrait permettre de réduire la vitesse : voirie de 5 m de large, trottoirs de 2.5 m pour les vélos et les piétons et une séparation physique pour sécuriser les 2 zones.

Alain GOSSELIN demande de quel côté de la route sera aménagée la piste cyclable Route de Trouville.

Olivier COLIN répond que cela est à l'étude par les services du Département.

Alain BERTAUD déclare que de larges emprises ont été réservées pour une piste cyclable et sont disponibles à cet effet (de longue date) sur le côté gauche de la route de Touville en montant, au moins Clos des Genêts et lotissement Le Drakkar (voire peut-être le long du Duc de Normandie et la Cour du Moulin - côté où les logements sont les plus nombreux).

Olivier COLIN déclare qu'il n'a pas d'information sur ce sujet puisque ce dossier est, comme il l'a précédemment dit, à l'étude par les services du Département.

Alain GOSSELIN : au bout de la Rue Victor LECESNE, avant on pouvait aller à droite, maintenant, faudrait-il faire le tour ?

Laurent LAEMLÉ confirme qu'il faudra en effet faire le tour en descendant du square Debussy vers le grand hôtel, puis la Rue Baumier.

Alain BERTAUD demande combien de places de stationnement supplémentaires seront créées avec le nouvel aménagement devant le groupe scolaire.

Laurent LAEMLÉ répond que cela devrait créer 20 à 25 places supplémentaires.

En réponse à un message sur les réseaux sociaux, Laurent LAEMLÉ informe que tous ces aménagements seront matérialisés par de la signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquages au sol).

Toujours en réponse à un message sur les réseaux sociaux, Laurent LAEMLÉ informe que la voirie située sous le pont ferroviaire sera remise en état. Les services travaillent sur un marché à bons de commandes pour l'entretien des voiries sur l'ensemble du territoire. Olivier COLIN confirme qu'il sera mis en place d'ici la fin de l'été, voire au plus tard en septembre 2021. La réfection des voiries est l'urgence, et celle sous le pont est notre priorité.

Olivier COLIN déclare que ce plan de mobilité est un projet ambitieux.

L'aménagement devant l'école est la priorité pour la sécurité des enfants et cet investissement sera lancé en premier. En partenariat avec Olivier HOMOLLE et les élus, un plan pluriannuel d'investissement sera établi.

En réponse à une interrogation sur les réseaux sociaux, Olivier COLIN confirme que la Rue de Beuzeval n'a pas de trottoir et déclare que ce projet ne fait pas partie des investissements prioritaires. Ce sujet restera dans la liste de l'étude, les personnes empruntant cette voie ne se sentant pas en sécurité.

Il faut profiter du plan vélo pour sécuriser la Route de la Corniche et la Route de Trouville, et profiter du projet avec NCPA pour créer une voie douce en direction du golf. Ces projets peuvent être financés partiellement au titre des amendes de police.

Olivier COLIN déclare :

« En un an, beaucoup de travail a déjà été accompli. Beaucoup d'urgences ont été gérées et on a bien avancé. Je suis heureux de vous annoncer que les clés du cabinet médical provisoire m'ont été remises vendredi dernier et comme promis, il ouvrira ses portes au 1^{er} juillet.

Le permis de construire déposé par PARTELIOS Boulevard Jacques LANDRY est aujourd'hui purgé de tous recours. Le bâtiment pourra donc sortir de terre.

En septembre, lorsque les réunions de quartier auront lieu, le plan de circulation, modifié si nécessaire, pourra être validé et tout ira vite selon un plan pluriannuel d'investissement ».

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, prennent acte du plan de mobilité présenté et acceptent sa mise en application dans les meilleurs délais.

Laurent LAEMLÉ informe que l'arrêté portant classement de HOULGATE « station de tourisme » pour 12 ans a été reçu cette semaine. C'est une très bonne nouvelle. Il remercie Laurence RACINE et Nathalie VASSALIÈRE pour le travail réalisé.

Olivier COLIN rappelle les promesses de la campagne électorale, à savoir : proximité, écoute, méthode et transparence. Tous les projets sont partagés, si on fait des erreurs on rectifie et on rectifiera avec vous.

Olivier COLIN informe que la commune de HOULGATE a reçu le label de la commune où il fait bon vivre. Le charme discret d'une station familiale et patrimoniale, c'est ce que l'on va faire de HOULGATE.

Olivier COLIN informe que le pôle médical n'aura pour le moment pas de nom, car provisoire.

En attendant, il sera nommé « centre médical de Houlgate ».

Il y aura les infirmières, 2 ostéopathes, 1 orthophoniste, 1 médecin et peut-être un second rapidement.

Dans le cabinet médical définitif, nous y ajouterons 2 dentistes.

Fin de la séance : 19 h 15.